

AMIP

**Revue de presse hebdomadaire
n°115**

Semaine : du 30 juin au 04 juillet 2008

Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage

La vie Eco du 4/07/08

AMO : 54000 affiliés a la CNSS exonérés de tout paiement de soin

La CNSS a décidé d'exonérer les assurés souffrant de maladies lourdes du ticket modérateur

La mesure entrera en application en août prochain

A partir du mois d'août, les assurés CNSS, souffrant de pathologies lourdes et bénéficiant de l'assurance maladie obligatoire ne paieront plus de ticket modérateur. La décision a été entérinée par le conseil d'administration de la caisse du 26 juin 2008.

Cette exonération en fait déjà prévue par l'article 9 du décret d'application l'AMO n'étant cependant pas appliquée par les gestionnaires des différentes caisses.

La Gazette du Maroc du 20-26/06/08

Yasmina Baddou explique sa feuille de route

Durant près de deux heures, Yasmina Baddou s'est efforcée sur le plateau des radios MFM, d'expliquer que le Maroc peut ne plus être malade de sa santé.

Le Maroc serait-il toujours malade de sa santé, bien que ce secteur ait bénéficié dans le cadre de la loi de finances en cours, d'un traitement particulier et un budget de fonctionnement et d'investissement record ? Mme Yasmina, la ministre istaqlilienne de la santé, est venue pour soutenir le contraire et pour susciter un vent d'espoir sur le plateau toujours controversé de barlamane almoustamiine, l'émission politique diffusée chaque mercredi de 20h à 22h sur les radios de groupe M.F.M à partir des studios de Casa FM à Casablanca et présenté par Khalid El Kiraoui et Jamal Berraoui.

L'officiel du mai -juin 2008

Lancement de la pilule du lendemain par les laboratoires Sothema

La pilule du lendemain est enfin autorisée au Maroc.

En effet, les laboratoires Sothema a obtenu l'autorisation de mise sur le marché de ce médicament, dont le dossier est déposé depuis 1999. C'est grâce a Madame la ministre Yasmina Baddou que ce dossier a été débloqué : « c'est un moyen contraceptif, non une pilule abortive et parmi les médicaments qui devaient être autorisés au Maroc : cette pilule était attendue » a-t-elle précisé.

L'Officiel – mai -juin 2008

7ème congrès international des pharmaciens 09 et 10 Mai 2008 – RABAT

Assurance qualité du médicament et de la pharmacie

La fédération nationale des syndicats des pharmaciens du Maroc (FNSPM) a organisé les 09 et 10 mai derniers a Rabat le 7 ème congrès international des pharmaciens sous le thème « l'assurance qualité du médicament et de la pharmacie.

Mr Anouar Fennich, président de la FNSPM, dans son discours inaugural, a insisté sur deux événements importants, le premier étant l'hommage rendu à Monsieur Abdellah Kriji, ancien président du conseil national de l'ordre des pharmaciens, pour son engagement tout au long de sa carrière.

Le second événement sur lequel a insisté Monsieur le président est la naissance de la fédération des syndicats des pharmaciens des pays riverains de la méditerranée qui a un devoir d'échange de technologies pour aider les populations à jouir des bienfaits du progrès médical et pharmaceutique.

L'Officinal- mai-juin 2008

3^{ème} journée de l'association marocaine des pharmaciens du secteur public (AMPSP) 15 avril 2008- Rabat

Le médicament générique au Maroc outil d'amélioration d'accès aux soins et de maîtrise des dépenses de santé

Plusieurs intervenants marocains et français se sont penchés sur la question du médicament générique pendant la 3^{ème} journée de l'AMPSP, cette journée a été l'occasion de dresser un tableau de l'état actuel du médicament générique au Maroc en tirant profit de l'expérience française en la matière.

Le professeur Abdelaziz Agoumi, Directeur du médicament et de la pharmacie a inauguré cette manifestation en mettant l'accent sur l'importance d'une politique efficace de promotion du médicament générique au Maroc ainsi que son rôle capital dans la réussite de la couverture médicale.

L'Officinal- mai- juin 2008

14^{ème} journées pharmaceutiques 26 et 27 mars 2008 – Rabat

Pharmacie au Maroc : réalités et perspectives

Les étudiants en pharmacie de la faculté de Rabat représentés par le conseil des étudiants en pharmacie (CEP), ont organisé les 14^{èmes} journées pharmaceutiques à la faculté de médecine et de pharmacie de Rabat en collaboration avec le conseil régional des pharmaciens d'officine du nord (CRPON) et l'association des pharmaciens lauréats du Maroc (APLM)

Ces journées annuelles ont rassemblé les étudiants, les professeurs et les professionnels de santé pour débattre de sujets d'actualité intéressant la pharmacie sur le plan scientifique, socio-économique, législatif et réglementaire ainsi que l'avenir du pharmacien et de la pharmacie au Maroc.

L'Officiel- mai – juin 2008

Entretien avec Mr Chakib Tazi

Directeur de l'agence nationale de l'assurance maladie obligatoire

L'AMO en évolution

Le paysage pharmaceutique marocain connaît de grandes évolutions depuis quelques années dont l'une des principales est sans contexte la mise en place de l'assurance-maladie obligatoire (AMO)

Récemment des changements portant sur la liste des médicaments remboursée ont été effectués.

Mr chakib Tazi , directeur de l'agence nationale de l'assurance maladie obligatoire, a bien voulu répondre à nos questions et nous éclairer sur la nature de ces améliorations et leurs impact sur la pratique officinale quotidienne.
